



## Bac 2021 : les « aménagements » de la philosophie et du grand oral dévoilés

- Société
- Éducation

A six semaines du coup d'envoi de l'examen, Jean-Michel Blanquer a annoncé, mercredi, des évolutions dans les conditions de passation et d'évaluation des épreuves, qui sont maintenues.

Article réservé aux abonnés



Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 4 mai. SARAH MEYSSONNIER / REUTERS

Le suspense n'aura pas duré longtemps. Trois jours après avoir ouvert la voie à des « aménagements » de la session 2021 du baccalauréat, impactée, comme la précédente, par la crise sanitaire, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, invité du « 20 heures » de France 2, a détaillé, mercredi 5 mai, ce que recoupe précisément l'expression.

Officiellement, la première édition du « bac Blanquer » est sauvée : elle ne basculera pas intégralement, comme celle de juin 2020, dans une évaluation au contrôle continu. Les quatre épreuves finales – deux en terminale, deux en première – sont maintenues dans la voie générale et technologique. Idem de celles de la voie professionnelle. Mais chacune voit ses conditions de passation et d'évaluation infléchies.

Concernant la philosophie, sera retenue, à la publication des résultats du bac, la meilleure des deux notes décrochée par le candidat – soit celle de l'épreuve écrite passée le 17 juin, soit la moyenne de l'année. « *Aucun candidat ne sera lésé du fait des conditions de préparation à l'épreuve* », défend-on Rue de Grenelle, en référence à une année en pointillé, du fait de l'épidémie de Covid-19, mais aussi d'un fonctionnement « *en demi-jauge* » très diversement appliqué d'un lycée à l'autre. Certains élèves n'ont plus cours à plein temps depuis novembre. D'autres en bénéficiaient encore il y a peu. Autre évolution : l'épreuve de philosophie comportera quatre sujets au choix au lieu de trois (un d'explication de texte et trois de dissertation).

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Bac option Covid : d'ultimes « aménagements » en discussion Solution « bienveillante » et « pragmatique »



Pour le « grand oral », épreuve reine du baccalauréat réformé convoquée entre le 21 juin et le 2 juillet, le candidat aura la possibilité de fournir au jury la liste des impasses faites au programme. Il pourra également avoir ses « notes de préparation à disposition » pendant sa prise de parole, a fait savoir M. Blanquer, et recourir à un « support », comme un tableau, pour illustrer ses propos.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Dans les lycées, l'inquiétude monte concernant le « grand oral » du bac

Concernant l'écrit de français de première, « tous les sujets comportent le double des exercices prévus », a annoncé le ministre. Dans la voie générale, ce sont deux séries de trois sujets de dissertation, et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts, qui seront proposés aux candidats, le 17 juin. Dans la voie technologique, deux commentaires et deux contractions de textes, chacune suivie d'un essai. Pour ce qui est de l'oral de français, convoqué comme le grand oral du 21 juin au 2 juillet, l'examinateur présentera deux textes au candidat, à lui de choisir celui avec lequel il est le plus à l'aise.

Les épreuves finales des enseignements généraux du bac professionnel sont elles aussi maintenues. Toutefois, seules les deux meilleures notes seront retenues au titre de ces épreuves pour la délivrance du diplôme.

Voilà la solution, « bienveillante » et « pragmatique » – les mots sont ceux utilisés par M. Blanquer au Sénat, mercredi – censée conserver au baccalauréat sa valeur certificative et répondre à la crainte, partagée sur le terrain, d'une « rupture d'égalité » entre lycéens. « Généraliser le contrôle continu – on est déjà à 80 % – n'est pas dans l'intérêt de l'élève », avait prévenu le ministre, le 2 mai, dans un entretien au *Journal du dimanche*.

« Bricolage »

Cette bascule dans le contrôle continu – valant annulation pure et simple des épreuves – est pourtant réclamée par une frange du corps enseignant, SNES-FSU en tête, rejointe par les parents de la FCPE et les lycéens sous les bannières de l'Union nationale lycéenne (UNL) et du MNL (Mouvement national lycéen). Les appels à bloquer les établissements lancés par ces derniers n'ont rencontré, à ce stade, qu'un écho relatif : très relayés sur les réseaux sociaux, sous le hashtag #BacNoir, ils ont touché une centaine de lycées lundi ; entre 100 et 200 mardi et mercredi. « J'entends les lycéens », a souligné M. Blanquer en préambule des annonces. « On sait qu'ils ont vécu une année difficile, et il est donc normal d'aménager » l'examen.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Bac 2021 : les écoles hors contrat réclament elles aussi le contrôle continu

Cela suffira-t-il à les rassurer ? « La solution proposée est de nature à répondre aux craintes des candidats, veut croire l'universitaire Pierre Mathiot, copilote du comité de suivi de la réforme du lycée. Avec ces ajustements, la solennité du bac est conservée, la sérénité des candidats est favorisée... Je pense qu'ils vont travailler de manière plus assidue que si on leur avait dit, " on annule tout " . » A voir. Réagissant sur Franceinfo, le porte-parole du Mouvement national lycéen, Antonin Nouvian, a dénoncé « du bricolage » et appelé à « continuer la mobilisation ».

Côté syndicat d'enseignants, les premières réactions sont sévères. « Ce soir, plus que jamais, le bac Blanquer est un bac inégalitaire », tacle Sophie Venetitay, du SNES-FSU. La porte est ouverte pour qu'on rejoue, pour la troisième année consécutive, une session chaotique. » Ce syndicat majoritaire a regretté, dans un communiqué, que la solution retenue pour la philosophie conduise « à rejouer le chaos du bac 2019 et 2020, où les jurys avaient été amenés à modifier les notes de manière incompréhensible et avaient parfois constaté des pratiques douteuses (...), conduisant à des ruptures d'égalité inédites ».



« Cette solution pour la philosophie n'est justifiée par rien », a réagi, dans la même veine, le SNALC. Soit le ministère estime que l'épreuve peut se tenir, et alors elle doit se tenir normalement, avec un plus grand choix de sujets. Soit elle ne le peut pas, et alors on doit faire comme l'an dernier. » Lecture tout aussi critique du devenir du grand oral : « On maintient sans changement ou presque l'épreuve la moins bien préparée par les élèves comme par les examinateurs, estime ce syndicat. On s'assoit sur le pédagogique pour faire prévaloir le symbole politique. » Les syndicats d'enseignants en ordre dispersé

Convoqués, mercredi matin, à une « multilatérale à distance » avec la direction générale de l'enseignement scolaire, les syndicats d'enseignants s'étaient positionnés diversement, certaines plaidant pour une transformation des épreuves, d'autres pour leur ajournement ou encore leur « neutralisation ». Il n'y avait, mercredi soir, que les proviseurs du SNPDEN-UNSA pour qualifier les annonces ministérielles de « compromis raisonnable » .

Dans un courrier aux enseignants et chefs d'établissements, Jean-Michel Blanquer en défend le principe : « Dans ces circonstances inédites, il nous faut tout faire pour préserver l'éducation de nos enfants, écrit-il. C'est à ce titre que les épreuves terminales du baccalauréat doivent être maintenues : non seulement parce que cet examen est sans conteste le plus grand rite de notre école républicaine, mais surtout parce qu'il est l'aboutissement d'un parcours d'apprentissage dans l'enseignement secondaire et une porte d'entrée vers l'avenir de l'enseignement supérieur. »

Sur le site Internet de son ministère, où le détail des aménagements a été mis en ligne, une mention apparaît, en gras : « Ces consignes, ainsi que les dates programmées des examens, peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays. »

Mattea Battaglia  
Contribuer

### Services





Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

